



**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Mercredi 18 Septembre 2019

N°  
41/19

**ARRÊTÉ PORTANT LIMITATION PROVISoire  
DE CERTAINS USAGES DE L'EAU :**

Les arrêtés préfectoraux portant limitation d'usage de l'eau,  
en raison de l'épisode actuel de sécheresse  
sont prolongés jusqu'au 01 novembre 2019, notamment,  
l'interdiction d'arroser les jardins et potagers entre 09h et 20h.

Nous vous invitons à consulter les évolutions de cet arrêté sur le site de la  
Préfecture de M&M : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actualites/Alerte-secheresse>

La surveillance sera suivie de manière sévère, tout autant que les  
contraventions.

-----  
**RELEVÉ COMPTEURS D'EAU :**

L'employé communal sera de passage dans le village au cours du mois d'octobre  
afin d'effectuer le relevé de vos compteurs d'eau.

Outre la légalité de cette action, merci de lui réserver un bon accueil  
et notamment de préserver l'accessibilité au compteur.

-----  
**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens (garçons et filles)  
sont obligatoirement tenus de se faire recenser en Mairie  
dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.

Pour accomplir cette formalité,  
il est nécessaire de se munir du livret de famille.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.